### FICHES DE DONNEES DE SECURITE

**Complete 20-8-14** 

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 453/2010 et règlement (CE) n° 1272/2008



FDS n°: NP-0367-A

Date de révision: 2019-10-28 Format: UE

Version 1.01

# Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Codes produit NP-0367-A

Nom du produit Complete 20-8-14

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Un engrais soluble pour l'agriculture et l'horticulture

**Restrictions d'utilisation** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<u>Fabricant</u> FMC Agro Limited

Rectors Lane
Pentre
Flintshire
CH5 2DH
United Kingdom
Tel: + 44 1244 537370

E-mail: fmc.agro.uk@fmc.com

Pour plus d'informations, contacter :

Point de contact Tel: +44(0) 1244 537370

Email: fmc.agro.uk@fmc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Urgences médicales:

Autriche: +43 1 406 43 43 Belgique: +32 70 245 245 Bulgarie: +359 2 9154 409

Chypre: 1401

République tchèque: +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark: +45 82 12 12 12 France: +33 (0) 1 45 42 59 59 Finlande: +358 9 471 977 Grèce: 30 210 77 93 777 Hongrie: +36 80 20 11 99

Irlande (République): +352 1 809 2166

Italie: +39 02 6610 1029

Lituanie: +370 523 62052, +370 687 53378

Luxembourg: +352 8002 5500 Pays-Bas: +31 30 274 88 88 Norvège: +47 22 591300

Pologne: +48 22 619 66 54, +48 22 619 08 97

Portugal: 800 250 250 (au Portugal uniquement), +351 21 330 3284

Roumanie: +40 21318 3606

Page 1/10

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

Slovaquie: +421 2 54 77 4 166 Slovénie: +386 41 650 500 Espagne: +34 91 562 04 20 Suède: +46 08-331231112

Suisse: 145

Royaume-Uni: 0870 600 6266 (au Royaume-Uni uniquement)

USA et Canada: +1 800 / 331-3148

Tous les autres pays: +1 651 / 632-6793 (Collect)

### **Rubrique 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 (H319)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

**ATTENTION** 

### Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

### Conseils de prudence

P264 - Se laver la peau soigneusement après manipulation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

### 2.3. Autres dangers

Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

### Rubrique 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Le produit est un mélange, pas une substance.

### 3.2 Mélange contenant les ingrédients dangereux suivants:

Nom chimique	NoCE	NoCAS	Pour cent Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]		Numéro d'enregistrement REACH	
NITRATE D'AMMONIUM	299-347-8	6484-52-2	1-10	Ox. Sol. 3 (H272) Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119490981-27- XXXX	
POTASSIUM HYDROGENSULPHA TE	231-594-1	7646-93-7	1-10	Skin Corr. 1B (H314) STOT SE 3 (H335)	Aucune donnée disponible	
COPPER DISODIUM EDTA	237-864-5	14025-15-1	1-10	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119963944-23- xxxx	

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

BORIC ACID,	-	12046-75-2	<1	Repr. 2: H361d	01-2119970731-35-
SODIUM SALT,				·	XXXX
PENTAHYDRATE					

### Informations supplémentaires

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases EU,H mentionnées.

### **Rubrique 4: PREMIERS SECOURS**

### 4.1. Description des premiers secours

Contact oculaire Tenir les yeux ouverts et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15-20

minutes. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Contact cutané Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé à condition qu'il n'y ait pas

adhérence à la peau. Trempez la peau affectée avec de l'eau courante pendant 10 minutes

ou plus si la substance est encore sur la peau. Consulter un médecin si nécessaire.

**Inhalation** Retirer la personne de l'exposition en s'assurant de sa propre sécurité tout en le faisant.

Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Il peut y avoir une irritation et une rougeur sur le site de contact.

Contact avec les yeux: Il peut y avoir irritation et rougeur. Les yeux peuvent arroser

abondamment.

Ingestion: Il peut y avoir des douleurs et des rougeurs dans la bouche et la gorge. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir. Il peut y avoir des vomissements.

Inhalation: Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation d'oppression dans la

poitrine.

Retard / effets immédiats: Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition

à court terme.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Un équipement de bain pour les yeux devrait être disponible sur les lieux.

### Rubrique 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau.

### Moyens d'extinction appropriés

Aucune information disponible

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des fumées toxiques peuvent être libérées dans des situations d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection. Portez des

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### Rubrique 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### Mesures de protection individuelles

Équipement de protection individuel, voir section 8. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. En cas de déversement, éviter tout contact. Isoler la zone et empêcher les animaux et les personnes non protégées. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter la formation de poussières.

Pour des instructions plus de nettoyage, numéro de la ligne d'appel d'urgence dans la section 1 «Produit et identification de la société" ci-dessus.

#### Pour les secouristes

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas relâcher dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Éliminer les déchets

conformément à la Section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### **Rubrique 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Manipulation

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos.

### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter le contact avec l'eau ou l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Utilisation(s) particulière(s)

Se reporter à la sous-rubrique 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées.

#### Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

FDS n°: NP-0367-A

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

0.375, Consumers, Systemic orale

cutané 3750, Workers, Systemic

1875, Consumers, Systemic

1.8, Workers, Systemic **INHALATION** 

0.45, Consumers, Systemic

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection

individuelle

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Équiper les installations de douches de secours Protection des yeux/du visage

et de d'oeillères.

Gants de protection. Gants imperméables en caoutchouc butyle. Portez des gants de Protection des mains

protection chimique en matériaux tels que le nitrile ou le néoprène.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants/des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** Le produit ne devrait pas présenter de risque d'exposition dans l'air lors d'une manipulation

> normale, mais en cas de décharge du matériau générant une poussière épaisse, les travailleurs doivent porter un masque facial ou un appareil de protection respiratoire agréés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se reporter à la législation spécifique des États membres pour les exigences de la

législation communautaire en matière d'environnement.

### Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Poudre sèche

Aucune information disponible Aspect

À peine perceptible Odeur

Couleur Bleu

Aucune information disponible Seuil olfactif 3.8 - 4.2 (solution à 1%) Point de fusion/point de congélation Aucune information disponible Point/intervalle d'ébullition Aucune information disponible Point d'éclair Aucune information disponible Aucune information disponible Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air

> Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure Aucune information disponible

d'inflammabilité

Coefficient de partage

Pression de vapeur Aucune information disponible Aucune information disponible Densité de vapeur Densité Aucune information disponible

Soluble dans l'eau Hydrosolubilité

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Aucune information disponible Viscosité, cinématique Aucune information disponible Viscosité, dynamique Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible

FDS n°: NP-0367-A

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

Propriétés explosives Aucune information disponible Non comburant (par critères CE) Propriétés comburantes

9.2. Autres informations

Point de ramollissement Aucune information disponible Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur en COV (%) Aucune information disponible Densité Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible Kst

### Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucune information disponible.

mécaniques

Sensibilité aux décharges

statiques

Aucune information disponible.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### Polymérisation dangereuse

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

### Réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation. La décomposition peut se produire en cas d'exposition aux conditions ou matériaux énumérés ci-dessous.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

#### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie.

### **Rubrique 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

### Informations sur le produit

Corrosion/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible. oculaire

Aucune information disponible.

**FDS n°:** NP-0367-A

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

SensibilisationAucune information disponibleMutagénicitéAucune information disponibleCancérogénicitéAucune information disponible

Toxicité pour la reproduction STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Aucune information disponible. Aucune information disponible. Aucune information disponible.

Symptômes Contact avec la peau: Il peut y avoir une irritation et une rougeur sur le site de contact.

Contact avec les yeux: Il peut y avoir irritation et rougeur. Les yeux peuvent arroser

abondamment.

Ingestion: Il peut y avoir des douleurs et des rougeurs dans la bouche et la gorge. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir. Il peut y avoir des vomissements.

Inhalation: Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation d'oppression dans la

poitrine.

Retard / effets immédiats: Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition

à court terme.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

### Rubrique 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### Mobilité

Soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit n'est pas identifié comme une substance PBT / vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Négligeable

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

### Rubrique 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Transférer dans un récipient approprié et prévoir la collecte par une société d'élimination

spécialisée. Alternativement, le produit peut être incinéré, conformément à la

réglementation locale. Le produit dilué et les produits de lavage doivent être envoyés dans une installation de traitement de l'eau. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les

fossés avec des conteneurs chimiques ou usagés. Ne pas rejeter dans les égouts.

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué Emballages contaminés

de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination. Eliminer l'eau de rincage en

accord avec les directives locales et nationales.

NOTE: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence possible de réglementations **AUTRES INFORMATIONS** 

européennes, nationales ou locales spécifiques concernant l'élimination.

### Rubrique 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NON CLASSIFIÉ COMME DANGEREUX AU SENS DES RÈGLEMENTS DE **REMARQUE** 

TRANSPORT.

IMDG/IMO

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage 14.5 Polluant marin Sans objet 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac Ce produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé Sans objet 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR/RID

14.1 ONU/n° d'identification Non réglementé Non réglementé 14.2 Nom d'expédition 14.3 Classe de danger Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Non réglementé 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

ICAO/IATA

14.1 ONU/n° d'identification Non réalementé 14.2 Nom d'expédition Non réglementé 14.3 Classe de danger Non réglementé Non réglementé 14.4 Groupe d'emballage Sans objet 14.5 Danger pour l'environnement 14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

### Rubrique 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

### Union européenne

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

### Polluants organiques persistants

Sans objet

## Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	DSL (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
NITRATE D'AMMONIUM 6484-52-2	Х	Х	X	Х	X	Х	Х	Х
POTASSIUM HYDROGENSULPHATE 7646-93-7	X	Х	Х	Х	Х	X	X	X
COPPER DISODIUM EDTA 14025-15-1	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

### **Rubrique 16: AUTRES INFORMATIONS**

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

<u>Légende</u>

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: CAS (Chemical Abstracts Service)

Ceiling: Valeur limite maximum:

**DNEL:** Niveau dérivé sans effet (DNEL)

**EINECS**: EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)

GHS: Système général harmonisé (SGH)

IATA : Association internationale du transport aérien (IATA)
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**LC50:** CL50 (concentration létale)

**DL50**: DL50 (dose létale)

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

**FDS n°:** NP-0367-A

Date de révision: 2019-10-28

Version 1.01

RID: Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par

chemin de fer

STEL: Valeur limite à courte terme

**SVHC**: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA: pondérée dans le temps

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable

Date de révision: 2019-10-28

Cause de la révision: Changement de format.

### Avis de non-responsabilité

Les informations ci-dessus sont censées être correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif. Cette société ne peut être tenue pour responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit ci-dessus.

Préparé par

FMC Corporation
FMC Logo - Marque commerciale de FMC Corporation

© 2019 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la Fiche de données de sécurité